

COMITÉ SPÉCIAL

Assemblées, questions renvoyées, témoins

Le 17 février, votre Comité s'est réuni pour s'organiser. Le ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile, l'honorable J. H. King, était présent et a adressé la parole au Comité. Il a déclaré que les fonctionnaires de son département seraient à la disposition du Comité pendant ses séances. Ont assisté à toutes les réunions subséquentes: le président de la Commission de pensions, son conseiller médical en chef, le secrétaire du département et un représentant du Bureau fédéral d'appel. Votre Comité désire remercier ces messieurs pour les renseignements, les avis et l'aide qu'ils ont bien voulu lui procurer en tout temps; il tient aussi à dire combien il apprécie les services rendus par le secrétaire de la Commission de pensions, M. Paton, et par le greffier du Comité, M. Cloutier.

Les représentants des associations de soldats ont fréquenté le Comité, soit pour rendre témoignage, soit pour suivre les séances publiques. La cause des soldats a été plaidée avec énergie devant le Comité, et les plaidoyers ont été rédigés dans une langue énergique, modérée et digne.

Votre Comité a tenu 47 séances de travail et interrogé vingt-sept témoins, dont dix-sept représentaient des associations de soldats et autres et dix étaient des fonctionnaires du département.

Sous forme de résolutions écrites et au cours des témoignages, on a fait des suggestions sur les questions suivantes:

Amendements à la Loi des pensions,

Jambes artificielles,

Fonds de cantines,

Préférence dans le service civil,

Placement,

Change,

Bureau fédéral d'appel,

Pierres tombales,

Publication d'un manuel,

Hospitalisation,

Forces impériales,

Vétérans pauvres et âgés,

Assurance,

Fonds des sépultures,

Examens médicaux,

Pensions de vieillesse,

Arrêtés en conseil,

Coquelicots,

Rétablissement,

Pensions pour service,

Projet de logements,

Etablissement des soldats sur des terres,

Conseillers des soldats,

Soins médicaux,

Croix Victoria,

Ateliers Vetscraft et

Formation technique.

Le 10 avril, le bill n° 39 intitulé *Loi concernant l'emploi de certains fonds de cantines*, a été renvoyé au Comité. A ce sujet, ledit bill a été rapporté en annexe au troisième rapport du Comité.

Toutes les suggestions soumises à votre Comité ont été considérées. Quelques-unes n'ont donné lieu à aucune mesure, parce que la législation et les règlements existants ont été jugés suffisamment larges pour permettre aux départements intéressés de mettre ces suggestions en pratique. Pour quelques autres, on n'a pas cru opportun de prendre une décision dans le moment. Sur tous les autres points, les suggestions ont été acceptées comme on peut le voir par les recommandations qui suivent.

Les sujets et les recommandations de première importance ont été étudiés et revus en comité plénier, mais il a paru bon de nommer des sous-comité pour préparer les recommandations suivant les conclusions du Comité. Un sous-comité du programme et de la procédure, composé de MM. Black, McPherson et Speakman, fut nommé dès les premières séances du Comité, et pour la rédaction des recommandations, six sous-comité furent nommés, comme il suit:

1. Pensions,—MM. Clark, Speakman et Thorson.

2. Assurance,—MM. Ilsley et McGibbon.

3. Fonds de cantines,—MM. Black et sir Eugène Fiset.